

CDEN mesures carte scolaire

Fermetures

Ouvertures

Écoles maternelles

Orgelet
St Aubin
Moirans
Lons le Saunier Rousseau

Ecoles à 3 classes et plus

Aromas
RPI La Rixouse-Villard sur Bienne (réouverture possible en mai)
RPI Augerans-Belmont-La Loye (fermeture Augerans)
Crottenay non confirmation de la 4 ème classe
La Pesse-Les Bouchoux : confirmation de la fermeture
Lons les Mouillères
Ruffey sur Seille
Monnet la Ville
Messia
Salins olivet
RPI Champdivers-Molay-Gevry
Crançot
Le Fied
RPI Annoire-Chemin-Longwy
Bois D'Amont
St Claude Faubourg
Morez Centre
St Lupicin
Tavaux Pasteur

Écoles maternelles

St Claude Franche Comté
Écoles élémentaires et primaires
Arlay
RPI Nevy les Dole-Souvans
Champvans
Morbier
Morez sur le Puits élem
Sampans
Dole Georges Sand

Confirmation des ouvertures provisoires 2012-13

Clairvaux les Lacs
Morez sur le Puits mat
Lavans les St Claude mat
Bellefontaine
Voiteur
RPI Brery-St Germain les Arlay
Lajoux Lamoura
Choisey
Courlaoux
Champagnole Jules Ferry
Dammartin

Fusion et Transfert actés rentrée 2014

St Germain en Montagne accueillera les élèves d'Equévillon (fin 2014)

Champagnole. Restructuration complète:

- Création d'un secteur Champagnole Nord comprenant la mat Va-lentenouze (3cl) + elem Jules Ferry (6 cl)
- Création d'un secteur Champagnole sud comprenant mat HDV + pré elem Hubert Reeves

Pour la rentrée 2014, dans l'attente de la construction d'une nouvelle école et la rénovation de la maternelle du Boulevard :
Tous les élèves de maternelle du pôle sud seront scolarisés à la maternelle Hôtel De Ville.

Tous les élémentaires du pôle sud seraient scolarisés à H. Reeves.

Décharges de direction

Suppression d'un 1/4

St Aubin mat
Lons Brassens élem
Monnet la Ville
Ruffey sur Seille
Lons les Mouillères
Champagnole Boulevard
Champagnole HDV élem
Grande Rivière
Bois d'Amont

Ouverture d'un 1/4

Voiteur
Arlay
Dole Georges Sand
RPC St Germain en Montagne
Champagnole H Reeves
Maternelle Franche Comté

Enseignement spécialisé

CLIS

Confirmation ouverture CLIS Cousance
Transfert CLIS HDV à H. Reeves

Maîtres référents : +1 secteur Lons.

transfert du MR de Champagnole aux Louateaux
Les MR de Dole restent à Jeanne d'Arc pour 1 an
Les MR de St Exupéry sont transférés à la DSDEN

SEM : +0,5 (couplé avec 0.5 PASS)

Maison d'arrêt : +0.5 option D

RASÉD Champagnole : transfert des postes psy et E de HDV à H. Reeves

Hôpital de jour Lons : +0.25 (poste à 0.75 couplé avec 0.25 dech dir)

Champ d'étude carte scolaire 2014

Titulaires remplaçants:

Non confirmation des 2,75 postes Lons 1, Dole 2, Dole 3
ZIL HDV transféré sur la circonscription de Champagnole.



Autres postes:

Plus de maîtres que de classes: + 4

Dole G Sand, St Claude Avignonnets élem, Lons Mouillères élem, Morez sur le Puits élem

CRI:

Les 2 demi postes CRI (Lons Prévert et Dole G Sand) sont transformés en 2 demi postes unité pédagogique enfants arrivants allophones.

Animateurs langues vivantes:

Les demi postes de Dole 2 , Champagnole, Dole 1 sont supprimés.

Animateurs RRS:

Les demi postes de Dole 1, St Claude, Morez Centre sont supprimés.

Animateurs informatiques :

Les demi postes de Dole 2 et Champagnole sont transformés en postes d'assistants pédagogiques numériques.

Allègement de service:

Création de 3 postes pour permettre l'organisation d'allègement de service pour raison de santé.

Conseillers pédagogiques:

Transformation du 0,5 ATUIC + 0,5 matériel ergonomique en 1 poste conseiller pédagogique TICE..

Fonction pédagogique exceptionnelle :

Suppression du poste d'enseignant mission sorties scolaires.

Poste fléché langue:

Défléchage du poste allemand élem Dole Wilson.

Enfants du voyage confirmation de l'ouverture de 0.5

Restructuration des schémas scolaires

St Claude Ponard fermeture de l'école

Lons/transfert de la clis de Brassens à Briand

L'IA garde 6 postes en réserve pour les ajustements de rentrée.



Recours aux contractuels pour effectuer des remplacements

Au CDEN le dasen a indiqué qu'il aurait possiblement recours l'année prochaine à des contractuels pour pallier au manque de TR dans les écoles.

Nous nous opposons fermement à cette possibilité et demandons expressément que les remplacements soient effectués par des collègues actifs et formés par l'éducation nationale.

Résultats du vote : 1 pour, 18 contre (organisations syndicales et FCPE), 1 abstention

Un compte rendu exhaustif sera envoyé très prochainement

Les élus au CTSD de la FSU